

Tunis, le 22 avril 2025

Convention de partenariat entre la Bourse de Tunis et le Registre National des Entreprises

Dans le cadre de l'engagement réciproque pour la promotion et le développement de notre économie nationale, le Registre National des Entreprises, représenté par son Directeur Général, Monsieur Mohamed Adel CHOuari et la Bourse de Tunis, représentée par Monsieur Bilel SAHNOUN, Directeur Général, ont signé une convention de partenariat.

Cette convention de partenariat vise le renforcement de l'échange d'informations et des données sur les sociétés et les pistes de coopération pour inciter les sociétés à la fois d'honorer ses engagements envers le RNE et la Bourse de Tunis, notamment en ce qui concerne l'enregistrement obligatoire en Bourse des transferts des actions.

De même, cette convention de partenariat a pour but la familiarisation des employés des deux institutions aux règles et fonctionnement réciproques pour renforcer leurs qualifications.

Enfin, cette convention de partenariat ouvre plusieurs pistes entre les deux institutions pour développer davantage notre place financière.